

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5234 LUNDI 31 AOÛT 2026

INCIDENT DE MAKOTIMPOKO

Brazzaville et Kinshasa jouent l'apaisement

Le ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, et son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Thérèse Kayikwamba Wagner, en séjour à Brazzaville, ont appelé le 27 août à l'apaisement après l'incident malheureux survenu entre les forces de l'ordre des deux pays à Makotimpoko dans le département de Nkényi-Alima. Ils ont souhaité que cette situation soit examinée dans le cadre de la commission spéciale de défense et de sécurité qui existe entre les deux parties.

Page 16

Les ministres
Constant-Serge Bounda
et Thérèse Kayikwamba Wagner



AVIATION CIVILE

Assainir davantage le ciel congolais



Les membres du CNSAC lors des travaux/DR

Le Comité national de sûreté de l'aviation civile a adopté le 28 août dans la capitale une série de mesures visant à corriger des insuffisances dans ce domaine. « Nous devons faire de notre cher pays un État disposant d'un système de sûreté solide, efficace, conforme aux normes internationales », a déclaré le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Josué Rodrigue Ngounimba, au cours de la réunion du comité national.

Page 16

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

La tutelle met en garde contre la complaisance

Les préfets, sous-préfets, maires, secrétaires généraux et autres cadres du secteur sont tenus de mettre en œuvre les textes et les lois en vigueur, lutter contre l'insécurité et les nuisances sonores, rendre visible l'autorité de l'État. Tel est l'appel lancé le 28 août par le ministre de l'Intérieur et de l'Administration du territoire, Jean Olessongo Ondaye.

Page 3



Le ministre s'adressant aux cadres de la territoriale

CEMAC

Les pays veulent renforcer le suivi du marché du travail

Les cadres du domaine de la statistique des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) ont recommandé, le 27 août, d'accélérer la transition des enquêtes ponctuelles sur la main-d'œuvre vers des dispositifs trimestriels. L'objectif est de garantir un suivi conjoncturel effectif du marché du travail.

Page 15

Éditorial

Vague de rentrées

Page 2

ÉDITORIAL

Vague de rentrées

Considérons trois niveaux de mobilisation pour apprécier le calendrier de relance des activités dans les administrations publiques et éducatives comme dans les organisations politiques.

Au regard des nominations qui se sont enchaînées au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, fin août, le mois de septembre marquera l'entrée en fonction des nouveaux promus tant chez les hommes en uniforme que chez les officiers d'état civil. Bon vent à eux !

Pour les élèves, les enseignants et l'aréopage de directions, il faudra attendre la publication des résultats du Brevet d'études du premier cycle, en cours de correction.

En troisième lieu, la rentrée politique. Après quelques mois de quasi repos, les acteurs concernés se préparent à reprendre langue avec leurs bases dans la perspective des rendez-vous électoraux à venir.

Dix mois nous séparent, en effet, des élections législatives et locales de l'an 2027. Dans quelle ambiance se tiendront-elles ? La question reste posée d'autant que pour l'heure, les entrepreneurs politiques semblent encore digérer les suites de la compétition électorale majeure de mars dernier.

Depuis lors, dans le camp de la majorité comme dans celui des six candidats malheureux, une longue pause est observée. Le même constat vaut pour l'opposition représentée dans les institutions nationales que celle qui n'y siège pas.

Des réactions au message à la nation du président de la République, le 15 août, ont néanmoins été enregistrées. Au plan local comme au plan extérieur, les représentants de cette partie de l'opposition ont donné de la voix, globalement, pour dénoncer l'immobilisme.

À leurs yeux, le Congo fait du surplace, au pire il recule. Un jugement battu en brèche par la majorité présidentielle pour qui, en dépit des difficultés indéniables, le pays est sur la bonne voie.

Il n'y a pas de doute, la rentrée politique qui se profile à l'horizon mettra en lumière les points de divergence entre les forces en présence ; elle promet d'être animée.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Dernier hommage à Mélanie Ibouritso

La République reconnaissante a rendu, le 27 août au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage à l'ancienne ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, Mélanie Ibouritso, décédée à l'âge de 75 ans. Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, y a été représenté par le ministre d'Etat, ministre à la présidence, chargé des Affaires politiques, Pierre Oba.

Nommée ministre des Affaires sociales et de la Solidarité en 1997 sous la présidence de Pascal Lissouba, Mélanie Ibouritso a marqué la vie politique nationale durant la décennie 1990. Elle a laissé une empreinte dans l'administration publique congolaise à travers son engagement au service de l'Etat et de la dignité des femmes.

« Elle appartenait à cette catégorie de rares serviteurs de l'État dont l'autorité ne provenait ni du verbe haut ni de la posture, mais du travail accompli, de la compétence maîtrisée et de la constance morale », a rappelé la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa, dans son éloge funèbre.

De nombreuses personnalités ayant côtoyé l'ancienne ministre ont tenu à rendre hommage à celle qui fut une figure marquante dont la trajectoire a inspiré plusieurs générations.



Le ministre d'Etat, Pierre Oba, s'inclinant devant la mémoire de l'ancienne ministre Mélanie Ebouitso/DR

« Je garde le souvenir d'une très grande dame de famille. C'est une pionnière qui nous montre le chemin. Elle s'est battue pour le bien social de notre pays, alors à nous de suivre son chemin », a témoigné la Pre Francine Ntoumi. Figure historique du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral, Mélanie Ibouitso a été députée de Mfilou-Ngamaba avant d'être nommée depuis

2001 membre du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo.

À l'issue de la cérémonie d'hommage au Palais des congrès, la dépouille de l'ancienne ministre a été transportée à la basilique Sainte-Anne-du-Congo pour une messe de requiem, avant d'être conduite au cimetière du centre-ville pour l'inhumation.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAIC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAIC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldrón Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAIC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Jean Olessongo Ondaye fixe ses priorités

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, lors de l'intronisation du nouveau préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo, le 28 août, a indiqué la direction que l'administration territoriale devrait suivre pour les mois à venir.

Devant les cadres de la territoriale réunis à l'occasion de l'intronisation du nouveau préfet, Jean Olessongo Ondaye a dévoilé les sept priorités de son action. Il s'agit, entre autres, de rendre l'autorité de l'État visible et active dans chaque circonscription sans exception ; de prendre l'initiative face à l'insécurité et aux nuisances sonores en coordination étroite avec les forces de police et de gendarmes. Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a également invité les préfets, sous-préfets, maires et administrateurs maires ainsi que les secrétaires généraux des différentes circonscriptions à appliquer, sans autres idées de manœuvre, les lois et les textes en vigueur.

Le but étant de rendre la quiétude et la paix aux concitoyens. Il a aussi prescrit aux cadres de la territoriale de redonner vie au fonctionnement des Conseils départementaux et municipaux ; d'engager sans délai les travaux préparatoires des élections de 2027 ; d'instaurer dans leurs administrations la présentation de la situation mensuelle des effectifs afin de clairement identifier qui est où et fait quoi. Ces derniers devraient également exiger rigueur, disponi-



Jean Olessongo Ondaye posant avec les cadres sous tutelle/DR

bilité, discipline et respect des règles à tous les agents placés sous leur autorité.

« Nous le savons, notre population est souvent préoccupée par l'insécurité. Dans certains quartiers, dans certains villages, des individus sèment un trouble en toute impunité. Cet état de fait a assez duré. Là où je constaterai un relâchement, une négligence ou une complaisance, j'en tirerai les conséquences qui s'imposent », a-t-il averti. Le ministre a demandé à chaque autorité déconcentrée de reprendre pleinement la main dans sa circonscription, d'être visible, présent, joignable et d'agir avant que les difficultés ne s'aggravent au point de les subir.

Redonner à l'administration territoriale la rigueur et la crédibilité

S'adressant aux responsables des Conseils départementaux et municipaux, le ministre a reconnu que ces entités tournent au ralenti quand elles ne sont pas tout simplement à l'arrêt. Cette situation prive, a-t-il déploré, les concitoyens d'un service public de proximité auquel ils ont droit. Sans les condamner, Jean Olessongo Ondaye a souligné la nécessité de chercher des solutions idoines ensemble pour y remédier durablement. « Dans l'immédiat, il faut commencer à faire beaucoup avec peu, même peu avec rien. Ici, l'incubateur est

d'abord l'esprit d'initiative et l'esprit créateur », a-t-il précisé. A l'orée des élections législatives et locales de 2027, le ministre attend de ses collaborateurs, dépositaires de l'autorité de l'État dans leurs circonscriptions respectives, une implication immédiate dans les travaux préparatoires. Il s'agit notamment de la mise à jour des données du terrain ; de l'appui logistique aux équipes chargées du processus électoral ; et de la veille sur le climat social. « Ceux qui attendront le dernier moment pour agir assureront seuls les conséquences et en paieront le prix. Je préfère vous le dire clairement aujourd'hui, plutôt que de le découvrir plus tard dans

vos rapports d'activités », a-t-il prévenu.

Il a également insisté sur certains comportements qui sont, de son point de vue, absolument inacceptables dans l'exercice de leurs fonctions, précisément le manquement à l'éthique du service public. A titre d'exemple, il a cité le manque de diligence dans le traitement des dossiers qui leur sont confiés, le repli sur soi et l'absence de coordination avec les services placés, même sous leur autorité. Il y a aussi le contournement des décisions et instructions de la hiérarchie, la tolérance active ou passive envers ceux qui portent atteinte à la sécurité de la population.

« Je le redis, ma porte est ouverte et je souhaite avec vous un dialogue sincère à tout instant. Mais ce dialogue ne remplacera jamais l'existence et l'obligation de résultat. Nous devons ensemble redonner à l'administration territoriale la rigueur et la crédibilité qu'elle mérite. Face aux difficultés, ne vous plaignez jamais car celui qui se plaint trop trahit vite. Face aux difficultés, ayez l'initiative de l'action et face aux difficultés, toujours faire face », a conclu Jean Olessongo Ondaye sous forme d'exhortation.

Parfait Wilfried Douniama

LE FIN MOT DU JOUR

Le nouvel ordre international

Le monde est en crise et chacun se débat comme il peut pour en sortir. Avec une interrogation : quel type de rapports les États maintiendront entre eux quand ce cycle de remise en cause des anciens équilibres s'achèvera et dans combien de temps ?

Les deux conflits majeurs du moment en Ukraine et en Iran peinent à dessiner les contours de cet ordre mondial qui se construit au forceps. Le premier, en cours depuis le 24 février 2022, a dépassé le cadre d'une confrontation entre Kiev et Moscou par l'implication directe des soutiens des deux camps.

Ainsi la Corée du Nord est-elle venue au secours de la Russie à travers la présence de ses troupes dans la région de Koursk, quand de leur côté, les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord apportent un soutien logistique déterminant à l'Ukraine, jurant de poursuivre sur cette lancée tant qu'il le faudra.

Il reste à franchir une étape abyssale ; la déclaration officielle de la guerre avec les conséquences qu'elle impliquera à l'échelle internationale. Depuis quatre ans, la sagesse a pris le dessus sur le pis-aller, mais cette guerre n'a cessé d'alimenter

les craintes d'un embrasement généralisé.

Le second conflit dure depuis le 28 février dernier et oppose Israël et les États-Unis à l'Iran. A la différence du premier, celui-ci ne s'est pas traduit par l'occupation ou la revendication de territoires. Né sur un soupçon de détention ou de préparation à la possession de l'arme fatale par Téhéran, il se poursuit sans que l'on sache quand il prendra fin.

Après la vague de bombardements réciproques, ces jours derniers, Washington a décidé d'attaquer la République islamique au portefeuille. Donald Trump bat le rappel de ses alliés, brandissant la menace d'asphyxier économiquement et isoler diplomatiquement les pays qui ne le suivront pas dans sa politique de sanctions.

Lors du déclenchement des hostilités, à la surprise générale, durant cette nuit improbable où l'exécutif iranien fut littéralement liquidé, les appels du pied de l'Oncle Sam eurent moins d'écho chez ses alliés européens. Le Vieux continent fit le dos rond, contrarié du changement de discours de la Maison Blanche dans la protection qu'elle lui avait toujours assurée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En nous interrogeant sur la forme que prendra le nouvel ordre international engendré par les désordres en cours, nous voulons à la fois regarder du côté des pays dits émergents, regroupés au sein des BRICS, et de celui de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui s'apprête à élire son nouveau ou sa nouvelle secrétaire générale.

Par habitude, les BRICS parlent moins et agissent en silence. La situation actuelle pèse néanmoins sur cette dynamique. Pour ce qui est de l'ONU, sa prochaine ou son prochain gardien des lieux ne manquera pas de travail car le cadre du dialogue qui se met en place pourra voir apparaître des hommes forts au détriment des institutions mondiales fortes plus adaptées.

Dans cette optique, la communauté des nations aura du mal à se focaliser sur les défis communs qui furent le socle de la création de l'ONU, il y a un peu plus de 80 ans.

Enfin, parier sur ce que demain sera relevant généralement du hasard, prions tout au moins que du chaos qui se déroule sous nos yeux émerge un monde plus juste, où les humains ne seront pas éternellement de la chair à canon.

Gankama N'Siah

PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

Yves Bodler Ngongo officiellement installé dans ses nouvelles fonctions

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Jean Olessongo Ondaye, a intronisé le 28 août, le nouveau préfet du département de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo.

Nommé récemment préfet de Brazzaville, Yves Bodler Ngongo a exprimé sa gratitude au président de la République pour la confiance qu'il a bien voulu placer en sa modeste personne. Selon le nouveau préfet de Brazzaville, cette confiance est un immense honneur, mais surtout une exigence de servir l'État avec loyauté, rigueur, impartialité et dévouement. « *Ma mission sera donc claire : servir l'État, garantir l'autorité de l'État dans le département, préserver l'ordre public et renforcer la proximité entre l'administration et les citoyens* », s'est-il engagé, remerciant le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation pour le choix porté sur lui lors de la proposition faite au président de la République. Selon Yves Bodler Ngongo, l'autorité de l'État doit être respectée, mais elle doit également être juste, responsable et humaine. C'est ainsi qu'il a promis d'être ferme face à l'incivisme, à la violence et à toutes les atteintes à la tranquillité publique. Il ne peut pas y avoir de développement durable, a-t-il martelé, sans sécurité, ni de véritable progrès sans discipline collective. « *Gouverner Brazzaville, c'est écouter Brazzaville. C'est pourquoi mon action reposera sur la concertation, la proximité et la coopération avec la municipalité, les administrateurs maires d'arrondissement, et éventuellement les chefs de quartier; ainsi qu'avec toutes les forces vives du département de Brazzaville* », a-t-il rappelé.



Jean Olessongo Ondaye intronisant le nouveau préfet de Brazzaville

Conscient du fait que la jeunesse constitue la plus grande richesse du département, il a lancé un appel à la responsabilité, à l'initiative et à l'engagement citoyen. Brazzaville est, a-t-il poursuivi, notre responsabilité commune. Sa paix, sa salubrité, son développement et son rayonnement ne seront jamais, d'après lui, l'œuvre d'un seul homme, mais le résultat d'une intelligence collective. Le nouveau préfet a aussi souligné la nécessité de placer l'intérêt général au-dessus de toute considération particulière dans les arrondissements, quartiers et villages. « *En acceptant cette mission, je ne reviens pas comme un homme au-dessus*

des autres, mais comme un serviteur de l'État et un rassembleur au service du département de Brazzaville. J'étends donc une main fraternelle à toutes les forces vives de notre département. Unisons nos talents, nos énergies et nos volontés pour bâtir notre département », a-t-il souhaité, rappelant aux directeurs et chefs de services départementaux que le préfet est le représentant de l'État, du gouvernement et de chacun des ministres. De ce fait, il est le chef hiérarchique direct des services déconcentrés. Après avoir ceint l'écharpe tricolore et remis le drapeau national, symbole de commandement et emblème de

la République du Congo, au nouveau préfet de Brazzaville, le ministre Jean Olessongo Ondaye a félicité le promu. Il a rappelé que sa nomination par le président de la République est un honneur et un privilège, mais surtout une lourde responsabilité au regard des défis qui l'attendent. « *Nous comptons sur votre expérience pour assurer une gestion administrative harmonieuse dans la continuité de l'œuvre de votre prédécesseur; et avec l'ambition de faire mieux. En votre qualité de relais de l'action gouvernementale dans le département, vous devez veiller à la bonne tenue des frontières, à la régularité et à la fiabilité des*

actes d'état civil, ainsi qu'au respect des droits et libertés individuels des citoyens, conformément à la loi », a rappelé le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Il a, par ailleurs, demandé à toutes les composantes de la force publique territoriale, aux directions départementales, aux maires de communes et aux administrateurs maires d'arrondissement, ainsi qu'au sous-préfet de l'île de Mbamou, de se placer sous l'autorité du nouveau préfet. Le but étant de concourir au bon fonctionnement et à la gestion efficiente du département de Brazzaville, la ville capitale.

Qui est Yves Bodler Ngongo ?
Nommé préfet de Brazzaville par décret présidentiel, Yves Bodler Ngongo est né le 20 mai 1962 à Sembé, dans le département de la Sangha. Colonel des Forces armées congolaises (FAC) à la retraite, le nouveau préfet de Brazzaville est un ancien enfant de troupe de la promotion Amílcar Cabral (1975-1982). Cet officier de commandement et diplômé d'état-major a occupé plusieurs postes, dont celui de chef de cabinet du commandant de la zone militaire de défense (ZMD) n°1 de 2004 à 2011. Il fut également directeur interdépartemental des renseignements militaires de la ZMD n°1 Kouilou/Pointe-Noire de 2013 à 2022. L'ancien sous-préfet du district de Tchiamba-Nzassi (Pointe-Noire) entend donc mettre cette riche expérience au service de la capitale.

Parfait Wilfried Douniama

BOUENZA

Des cadres locaux formés au suivi-évaluation des projets

L'édition 2026 du « Carrefour de l'évaluation » s'est tenue du 25 au 26 août à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Cet atelier visait à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement.

Organisée sur le thème « L'évaluation au plus près des territoires », la rencontre a réuni des agents de l'État, élus locaux et acteurs de la société civile autour des outils du suivi-évaluation. L'objectif a été de rapprocher les pratiques d'évaluation des réalités du terrain. Les participants ont ainsi été sensibilisés à l'importance du suivi et de l'évaluation dans la conduite des projets. Il s'agissait notamment de leur permettre de disposer d'un langage commun en matière de suivi-évaluation, de mieux comprendre son rôle dans les collectivités locales et les administrations déconcentrées, mais aussi de s'initier à la mise en place de dispositifs d'évaluation adaptés aux réalités locales. Pour les organisateurs, précisément l'Association congolaise de l'évaluation (ACE), l'African Capacity Building Foundation, ainsi que le ministère de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement, l'enjeu dépasse la simple acquisition de connaissances techniques. Il consiste à faire de l'évaluation un véritable outil d'aide à la décision, capable de renseigner les

responsables sur les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les ajustements nécessaires. Selon le président de l'ACE, Daniel Mikayoulou, le choix de Madingou traduit la volonté de sortir d'une approche essentiellement centralisée de l'évaluation. « *En République du Congo, les initiatives de renforcement des capacités et de plaidoyer en matière d'évaluation se concentrent presque exclusivement au niveau central, dans la capitale* », a-t-il relevé. Le déplacement du « Carrefour de l'évaluation » vers la Bouenza constitue, d'après lui, une innovation à la fois géographique et méthodologique. Le but est de donner aux acteurs locaux les compétences nécessaires pour suivre les actions engagées dans leurs territoires et apprécier leurs résultats. Pour le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, la démarche répond à la nécessité de faire de l'évaluation un outil au service de la gouvernance locale. « *La culture de l'évaluation ne doit pas demeurer l'affaire des seules administrations centrales. Elle doit se*



Les acteurs locaux participant aux échanges/DR

faire au plus près du terrain », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux. Le préfet estime que le renforcement des compétences des cadres, des agents, des élus et des acteurs de la société civile peut contribuer directement à améliorer la qualité de la gouvernance et l'efficacité des actions de développement dans le département. À ses yeux, une action publique efficace suppose de disposer d'informations fiables pour mesurer ce qui a été programmé, ce qui a été réalisé et ce qui doit encore être

amélioré. « *Il n'y a pas de bonne gouvernance sans données probantes* », a-t-il insisté, considérant l'évaluation comme un instrument permettant de comprendre ce qui fonctionne, de corriger ce qui doit l'être et de mieux orienter les politiques et projets au bénéfice de la population.

Maintenir les partenariats
Au terme des deux jours de travaux, trois principales recommandations ont été formulées par les participants et les organisateurs.

Il s'agit, en premier lieu, de poursuivre le renforcement des capacités à travers des sessions de perfectionnement et un accompagnement de proximité. La deuxième recommandation porte sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes évaluateurs émergents. Enfin, les participants ont préconisé la pérennisation du partenariat entre le département de la Bouenza, l'ACE et les partenaires techniques et financiers.

Fiacre Kombo

FORMATION CONTINUE

L'université Paris-Saclay lance un diplôme consacré aux contrats publics en Afrique

L'Université Paris-Saclay crée un diplôme universitaire intitulé « Contrats publics en Afrique – Approche comparative » et destiné notamment aux hauts fonctionnaires africains et aux professionnels intervenant dans le cadre de projets internationaux sur le continent.

Cette nouvelle formation est initiée sous l'impulsion du Pr Jean-Marc Peyrical et du Me Lewis Nsalou, avocat franco-congolais, avec le soutien du Pr Charles Vautrot-Scharz, doyen de la faculté de droit Jean-Monnet. Le diplôme vise à renforcer les compétences des acteurs africains dans le domaine des contrats publics, en s'appuyant sur les standards internationaux tout en prenant en compte les réalités et les spécificités propres au contexte africain.

À travers une approche comparative, cette formation entend ainsi contribuer à la professionnalisation des hauts fonctionnaires et des différents acteurs impliqués dans la conception, la passation et l'exécution des contrats publics dans le cadre de projets internationaux en Afrique. Selon le Pr Jean-Marc Peyrical et le Me Lewis Nsalou responsables de cette formation, cette initiative constitue une offre de formation originale, répondant aux besoins croissants d'expertise dans



Pr Jean-Marc Peyrical et Me Lewis Nsalou Nkoma

le domaine des contrats publics et au renforcement des capacités des professionnels appelés à intervenir sur des projets structurants sur le continent.

Les inscriptions à ce diplôme universitaire sont ouvertes du 1er septembre au 31 octobre. Les candidats intéressés peuvent s'inscrire via la plateforme de l'université Paris-Saclay, à partir de la page consacrée au diplôme universitaire « Contrats publics en Afrique ».

Marie Alfred Ngoma

AMBASSADE DU CONGO AU SÉNÉGAL

Pourparlers sur le sort des Congolais à Dakar

L'ambassadeur du Congo au Sénégal, Jean-Luc Saint-Vito Aka-Evy, a échangé le 27 août à Dakar avec le ministre de l'Intérieur du Sénégal, Mouhamadou Cissé. Au centre des discussions, la question des ressortissants congolais vivant en irrégularité administrative.



L'ambassadeur Jean-Luc Saint-Vito Aka-Evy et le ministre Mouhamadou Cissé. DR

La rencontre s'inscrivait dans la dynamique d'une coopération bilatérale active entre Brazzaville et Dakar. Elle traduit la détermination commune des deux pays à traiter les questions migratoires avec humanisme, tout en veillant au strict respect des dispositions légales et à la préservation de la dignité des personnes concernées. Les deux responsables ont convenu de la nécessité d'aborder ce dossier avec réalisme et responsabilité, en privilégiant la voie du dialogue institutionnel et du respect des lois en vigueur.

Au-delà du volet migratoire, cet entretien a réaffirmé la qualité des relations fraternelles unissant les deux capitales, fondées sur une confiance réciproque, une solidarité agissante et une vision partagée de l'intégration africaine.

La diplomatie congolaise, fidèle à sa mission de protection de ses citoyens établis hors du territoire national, entend poursuivre ce dialogue constructif avec les autorités sénégalaises. Une approche qui allie la fermeté sur les principes, l'ouverture à la concertation et le souci constant de l'humain. Elle témoigne de l'engagement résolu des deux États à consolider leurs liens d'amitié et de coopération au bénéfice de leurs populations respectives et de l'intégration régionale.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CHINE-AFRIQUE

L'IA, nouveau moteur de la coopération médiatique

Réunis à Beijing pour le 7^e Forum sur la coopération des médias sino-africains, responsables et acteurs des médias ont mis en avant le rôle émergent de l'intelligence artificielle (IA) comme moteur de coopération.

« L'IA, la transformation numérique, les nouvelles plateformes de contenu et l'évolution des comportements du public sont en train de bouleverser en profondeur la manière dont les événements sont produits, diffusés et consommés », a déclaré, lors du forum, Grégoire Ndjaka, directeur général de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), se félicitant par ailleurs de la dynamique de coopération entre la Chine et l'Afrique dans ce domaine.

Pour Chernor Abduli Bah, ministre sierra-léonais de l'Information et de l'Éducation civique, une collaboration plus poussée avec la Chine dans l'IA est souhaitable. « La Chine a acquis au fil des ans un savoir-faire et un professionnalisme exceptionnels », a-t-il déclaré. « Il ne s'agit pas seulement pour nous de tirer profit de la technologie chinoise. Il faut aussi participer au

processus de création de modèles et de technologies d'IA afin que ces modèles puissent répondre à nos besoins. »

Abondant dans le même sens, le chroniqueur kényan Macharia Gaitho du journal Daily Nation a mis l'accent sur les réalités du terrain. Il a noté que si la Chine était à la pointe de l'IA, l'Afrique en était encore à ses premiers pas, mais que les possibilités de coopération étaient immenses. L'IA est en train de devenir un outil incontournable pour les médias, avec des applications aussi variées que la recherche d'informations, l'analyse de données, la rédaction de scripts, la création de contenus, voire la conception de présentateurs virtuels, a fait remarquer le journaliste, ajoutant que les médias africains avaient beaucoup à gagner de l'expérience chinoise.

La ministre togolaise de la Communication, Yawa Ahofo Kouigan, a pour sa part salué l'initiative chinoise

d'organiser ce forum. Elle apprécie grandement la position de la Chine en faveur d'une approche open source dans le développement de l'IA, gage d'inclusion et de réduction de la fracture numérique. Elle a par ailleurs cité en exemple le complexe audiovisuel moderne construit par la Chine pour la télévision togolaise et Radio-Lomé, un motif de fierté nationale, et a exprimé le souhait de voir se multiplier les coproductions radiophoniques et télévisuelles pour renforcer la compréhension mutuelle.

Le forum, co-organisé par l'Administration nationale de la radio et de la télévision de Chine, le gouvernement municipal de Beijing et l'UAR, a réuni environ 400 délégués de la Chine et de 45 pays africains.

Organisé pour la première fois en 2012, ce forum est devenu une plateforme clé pour le dialogue médiatique entre les deux parties.

Xinhua

RDC/EBOLA

Lancement de la vaccination dans le cadre d'un usage compassionnel

La République démocratique du Congo (RDC) a lancé, le 27 août, dans la province de la Tshopo (nord-est) la vaccination contre Ebola avec le vaccin Ervebo dans le cadre d'un usage compassionnel, alors que le pays intensifie ses efforts pour contenir l'épidémie à virus Ebola de Bundibugyo.

Le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba, a officiellement lancé la vaccination à Kisangani, chef-lieu de la Tshopo, les personnels de santé et autres intervenants de première ligne figurant parmi les premiers groupes ciblés. « Nous avons décidé d'utiliser le vaccin Ervebo pour protéger d'abord ceux qui sont en première ligne, donc nos prestataires de soins, mais aussi les personnes qui ont été en contact avec les malades », a déclaré M. Kamba.

Plus de 50.000 doses d'Ervebo ont déjà été réceptionnées, a-t-il indiqué, cité par l'Agence congolaise de presse (ACP). Le ministère de la Santé a qualifié jeudi sur le réseau social X le lancement de cette vaccination d'étape importante dans la riposte contre Ebola, estimant qu'elle viendrait renforcer les mesures déjà mises en œuvre pour protéger les populations, interrompre les chaînes de transmission et contenir la propagation de la maladie. Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a également confirmé lors d'un point de presse jeudi que la vaccination préventive avait commencé à Kisangani.



Des professionnels de santé enfilent des combinaisons de protection dans un centre de traitement d'Ebola à Bunia

Placide Mbala Kingebeni, directeur de la recherche, des essais cliniques et de l'innovation au CDC Afrique, a indiqué que le vaccin ciblerait les personnels de santé et d'autres intervenants de première ligne dans le cadre d'un usage compassionnel, qui devrait couvrir 14 zones de santé sélectionnées dans les provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et du Haut-Uélé, trois provinces plus récemment touchées par l'épidémie.

Des données seront recueillies au cours de la vaccination afin d'évaluer l'efficacité potentielle du vaccin contre le virus responsable de l'épidémie actuelle, a-t-il précisé. Ervebo est homologué pour prévenir la maladie à virus Ebola causée par le virus Ebola du Zaïre, et non par le virus Ebola de Bundibugyo à l'origine de l'épidémie actuelle. Il n'existe à ce jour aucun vaccin homologué ciblant spécifiquement

le virus Ebola de Bundibugyo. Des études en laboratoire suggèrent qu'Ervebo pourrait offrir un certain degré de protection croisée contre le virus de Bundibugyo, mais son efficacité chez l'être humain reste à établir, selon Dr. Kingebeni. Le gouvernement congolais et ses partenaires vont donc évaluer si Ervebo peut assurer une protection croisée contre le virus de Bundibugyo. Plusieurs autres vaccins candi-

dates ciblant spécifiquement ce virus sont également en cours de développement, a-t-il ajouté. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le CDC Afrique avaient annoncé jeudi dernier que le Groupe international de coordination pour l'approvisionnement en vaccins avait approuvé la libération immédiate d'un premier lot de 70.000 doses d'Ervebo, à la suite d'une demande du gouvernement congolais. Sur ce total, 20.000 doses doivent être utilisées dans le cadre d'un essai clinique de phase 3 visant à évaluer l'impact du vaccin contre le virus de Bundibugyo, tandis que 50.000 doses sont destinées aux personnels de santé et autres intervenants de première ligne. Cette campagne de vaccination intervient alors que l'épidémie d'Ebola continue de toucher six provinces de la RDC, à savoir l'Ituri, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, la Tshopo, le Haut-Uélé et le Bas-Uélé. Selon les derniers chiffres publiés jeudi par les autorités sanitaires congolaises, le pays avait enregistré mardi 5.713 cas confirmés, dont 2.744 décès, soit un taux global de létalité de 48%.

La convocation d'un dialogue national provoque une série de réactions

En République démocratique du Congo (RDC), le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a annoncé jeudi soir la convocation d'un dialogue national « pour la paix, la cohésion et la refondation de l'Etat », précisant qu'il se tiendrait sur le territoire national.

Dans son adresse à la Nation, Félix Tshisekedi a présenté ce dialogue comme une initiative souveraine, « conçue par et pour les Congolais », faisant suite à des consultations avec les différentes communautés du pays et certains dirigeants de la sous-région. Selon le chef de l'Etat, cette initiative vise à s'attaquer aux causes profondes des crises récurrentes du pays en dépassant les clivages partisans et les rivalités politiques. Félix Tshisekedi a par ailleurs affirmé que les processus diplomatiques se poursuivraient, tout en soulignant qu'une paix durable devait s'appuyer sur la cohésion nationale et la reconstruction intérieure du pays. L'annonce d'un dialogue national provoque une série de réactions politiques. La Coalition Article 64 (C64) rejette les consultations provinciales. À l'inverse, l'Union sacrée soutient la méthode présidentielle, tandis que les États-Unis insistent sur la nécessité d'un processus inclusif. Dans un communiqué publié le 28 août, la C64 oppose un « non catégorique » aux consultations annoncées qu'elle distingue du dialogue national inclusif réclamé par l'opposition. La coalition accuse par ailleurs le président Félix Tshisekedi de préparer un changement de Constitution et un troisième mandat et dit maintenir sa marche prévue pour le 15 septembre.

TCHAD

Fin de l'état d'urgence et levée du couvre-feu dans la province du Lac

Les autorités tchadiennes ont annoncé, le 28 août, la fin de l'état d'urgence et la levée du couvre-feu nocturne dans la province du Lac, tout en maintenant les patrouilles de sécurité dans cette région, ont rapporté vendredi des médias locaux.

Dans un message officiel daté du 27 août, le délégué général du gouvernement auprès de la province du Lac, le général Saleh Hagar Tidjani, a informé les autorités administratives et sécuritaires de la levée de ces mesures. L'état d'urgence avait été instauré en mai à la suite

d'une attaque attribuée à Boko Haram contre une position de l'armée sur l'île de Barka Tolorom, selon l'armée. Initialement prévu pour une période d'environ trois semaines, il avait ensuite été prolongé de 90 jours. Un couvre-feu de 20H00 à 6H00 avait également été instauré

dans l'ensemble de la province. Malgré la levée de ces mesures, les forces de défense et de sécurité ont reçu instruction de maintenir les patrouilles nocturnes et de rester vigilantes, selon le message officiel. Située dans l'ouest du Tchad, la province du Lac, frontalière du Niger et du Nigeria, est régulièrement confrontée à des attaques de groupes armés, notamment Boko Haram.

Xinhua

Située dans l'ouest du Tchad, la province du Lac, frontalière du Niger et du Nigeria, est régulièrement confrontée à des attaques de groupes armés, notamment Boko Haram.

CANADA-AFRIQUE

Ottawa invité à rattraper son retard sur le continent

Le Canada risque de manquer un rendez-vous stratégique avec l’Afrique. C’est, en substance, le message adressé à Ottawa par Rieaz Shaik, haut-commissaire d’Afrique du Sud, qui estime que le pays Nord-américain tarde encore à considérer le continent comme un espace de croissance, d’investissement et d’innovation.

Selon Rieaz Shaik, le Canada continue largement d’aborder l’Afrique sous l’angle de l’aide au développement et de la sécurité, alors que la dynamique économique du continent change rapidement. Le risque est simple : arriver trop tard sur des marchés que la Chine, les Émirats arabes unis, la Turquie et d’autres puissances économiques investissent déjà. Cette critique intervient alors que le Canada cherche à diversifier ses échanges internationaux. L’objectif affiché par le gouvernement de Mark Carney de doubler les exportations canadiennes hors des États-Unis au cours de la prochaine décennie donne à l’Afrique une importance nouvelle.

L’Afrique du Sud, plateforme stratégique

Pretoria veut précisément jouer le rôle de passerelle. Rieaz Shaik plaide pour la conclusion d’un partenariat stratégique entre le Canada et l’Afrique du Sud autour de cinq secteurs prioritaires : agroalimentaire,

infrastructures, mines, énergie et technologies de pointe. L’enjeu dépasse les relations bilatérales. Avec la Zone de libre-échange continentale africaine, l’Afrique du Sud peut constituer pour les entreprises canadiennes une porte d’accès à un marché continental beaucoup plus vaste. Inversement, Pretoria voit dans le Canada une plateforme vers l’Amérique du Nord et l’Amérique latine. Trois entreprises canadiennes déjà implantées en Afrique du Sud illustrent ce potentiel : AGT Foods, McCain et Hatch. Leur présence pourrait servir de point d’appui à une expansion continentale, à condition que les entreprises bénéficient d’un accompagnement commercial et diplomatique plus structuré.

Le commerce doit dépasser les mines

Le rapport du Sénat canadien consacré aux relations avec l’Afrique va dans le même sens : Ottawa doit renforcer ses capacités diplomatiques et commerciales sur le continent et

sortir d’une relation trop concentrée sur les ressources minières. L’agriculture constitue notamment un terrain de coopération particulièrement prometteur. Une délégation Sud-africaine s’est récemment rendue en Saskatchewan et en Alberta pour étudier leurs écosystèmes associant recherche, technologies agricoles, production et exportation. Cette expérience pourrait nourrir une coopération nouvelle entre les deux pays, précisément dans l’agriculture intelligente, la transformation alimentaire et la sécurité alimentaire.

L’Afrique peut aussi apporter des technologies au Canada

Le message de Pretoria ne consiste toutefois pas uniquement à demander davantage d’investissements canadiens. L’Afrique peut également devenir un laboratoire d’innovation pour les entreprises canadiennes. Le développement des paiements mobiles, de l’identification numérique et des services financiers décentralisés

constitue un exemple particulièrement révélateur. Le secteur de l’intelligence artificielle offre aussi des possibilités. Des entreprises canadiennes pourraient tester et commercialiser certaines solutions directement sur les marchés africains, avant de rechercher une expansion internationale.

Ottawa face à un choix stratégique

Le véritable enjeu est désormais celui du calendrier. Ottawa peut attendre que les marchés africains deviennent pleinement matures, au risque de laisser d’autres puissances occuper durablement l’espace, ou décider d’investir maintenant dans les relations économiques, diplomatiques et technologiques avec le continent. L’Afrique n’est plus seulement un marché émergent : elle devient un terrain de compétition géoéconomique. Pour le Canada, la question n’est donc plus de savoir s’il faut y aller, mais s’il peut encore choisir sa place.

Noël Ndong

MINERAIS CRITIQUES

Trump mise 500 millions sur l’Afrique

Face à la Chine, Washington sécurise ses approvisionnements. À l’Afrique désormais de transformer sa richesse minière en puissance industrielle.

La bataille mondiale pour les minerais critiques franchit une nouvelle étape. L’administration Trump a lancé, le 23 juillet, un programme de 500 millions de dollars destiné à soutenir des projets liés aux minerais stratégiques en Afrique subsaharienne. Exploration, transformation, raffinage, infrastructures, données géologiques et capacités locales sont au cœur du dispositif. Washington prévoit jusqu’à dix accords de coopération ou subventions, avec des financements compris entre 5 et 50 millions de dollars par projet. Derrière cette enveloppe se trouve une ambition beaucoup plus vaste : diversifier les approvisionnements américains et accroître la présence des entreprises américaines dans les chaînes de valeur minières africaines.

Washington veut rattraper la Chine

Cette offensive répond à une réalité géoéconomique : la Chine dispose d’une position dominante dans la transformation et le raffinage de plusieurs minerais stratégiques, après des années d’investissements dans les mines et les infrastructures africaines. Pour Was-

hington, les minerais critiques sont désormais une question de sécurité économique et stratégique. Ils sont indispensables aux batteries électriques, aux semi-conducteurs, aux énergies renouvelables, aux technologies numériques et aux équipements de défense. Le programme américain marque également une évolution de la relation avec l’Afrique : moins d’aide, davantage de commerce, d’investissement et de partenariats privés. L’objectif est de créer des conditions permettant aux entreprises américaines de sécuriser leurs approvisionnements tout en développant de nouvelles opportunités économiques.

L’Afrique possède les ressources, mais pas encore toute la valeur

Le paradoxe africain est là. Le continent concentre environ 30 % des réserves mondiales connues de minerais critiques, selon le Commissariat à l’énergie atomique, mais demeure largement dépendant de l’exportation de matières premières. La République démocratique du Congo (RDC) fournit environ 70 % du cobalt mondial. L’Afrique du Sud domine les métaux du groupe du

platine. La Zambie est un acteur majeur du cuivre et le Zimbabwe développe rapidement son potentiel dans le lithium. Ces ressources placent l’Afrique au centre de la compétition mondiale. Mais posséder le minerai ne signifie pas maîtriser sa valeur. Pendant des décennies, les ressources ont été extraites, exportées puis transformées ailleurs. L’enjeu de la nouvelle bataille minière est donc de rompre avec cette logique.

Lobito : un corridor, mais surtout un test

Le corridor de Lobito illustre cette nouvelle géopolitique. Reliant les zones minières de la RDC et de la Zambie au port angolais de Lobito, il doit faciliter l’exportation du cuivre et du cobalt vers les marchés internationaux. Pour Washington, cette infrastructure constitue un élément essentiel de diversification des chaînes d’approvisionnement. Pour l’Afrique, elle pourrait devenir davantage : un corridor d’industrialisation. La question déterminante sera de savoir si les infrastructures permettront l’installation d’usines de transformation, de centres logistiques, de laboratoires, de

sociétés de services et de pôles de formation, ou si elles serviront principalement à accélérer l’évacuation des minerais bruts.

L’heure de négocier

La compétition entre États-Unis, Chine et autres puissances peut offrir aux pays africains un levier exceptionnel. Mais encore faut-il savoir l’utiliser. Les États africains doivent désormais négocier des transferts de technologie, des emplois qualifiés, des infrastructures, des formations, du contenu local et surtout la transformation sur place. L’Union africaine et la Zone de libre-échange continentale africaine pourraient contribuer à une stratégie continentale sur les minerais critiques, afin d’éviter que chaque pays négocie isolément. Les 500 millions de dollars américains ne doivent donc pas seulement financer l’accès aux ressources africaines. Ils doivent contribuer à financer l’accès de l’Afrique à la valeur créée par ses propres ressources. La nouvelle ruée minière peut reproduire l’histoire, ou permettre à l’Afrique de la réécrire.

N.Nd.

INTERVIEW

Joël Mankenda: « Le pays dispose d’atouts industriels pour des projets innovants des Congolais de l’étranger »

Membre de la délégation des Congolais de l’étranger ayant participé à la récente immersion en République du Congo, Joël Mankenda revient sur une expérience qu’il qualifie d’enrichissante. De Brazzaville à Pointe-Noire, en passant par Oyo et plusieurs sites économiques, industriels et naturels, cette immersion lui a permis de mieux cerner les réalités du pays, d’en mesurer les potentialités et d’identifier les opportunités d’investissement susceptibles d’intéresser la diaspora. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Vous avez participé à la récente immersion de la diaspora en République du Congo. Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Joël Mank (J.M.) : Le bilan est positif. Cette immersion nous a permis de passer d’une perception parfois distante du pays à une connaissance plus concrète des réalités du terrain. Elle nous a également donné l’occasion de mesurer le potentiel économique du Congo ainsi que la volonté d’accueil et d’accompagnement des initiatives portées par la diaspora.

L.D.B. : Après avoir découvert plusieurs sites, qu’est-ce qui vous ont le plus marqué ?

J.M. : J’ai été particulièrement marqué par le dynamisme des infrastructures, la diversité des territoires et les potentialités qu’offre le pays. Cette immersion

m’a surtout conforté dans l’idée que la République du Congo dispose déjà d’atouts industriels et logistiques importants pour accueillir des projets innovants portés par les Congolais de l’étranger.

L.D.B. : Vous êtes porteur d’un projet dans le domaine de la santé visuelle. En quoi cela pourrait contribuer au renforcement de la souveraineté sanitaire du Congo ?

J.M. : Le projet Mank Optical Group vise à implanter une unité locale spécialisée dans la fabrication et le surfaçage de verres optiques sur mesure. L’objectif est de produire directement en République du Congo une partie des équipements nécessaires à la prise en charge des problèmes de vision. Cette production locale contribuerait à réduire notre dépendance aux importations et à renforcer progressivement notre autonomie technologique et sanitaire.

L.D.B. : Votre projet prévoit notamment la mise en place d’un laboratoire de surfaçage de verres, le développement du dépistage visuel et un meilleur accès aux lunettes. Quelles retombées concrètes envisagez-vous pour la population et le système de santé national ?

J.M. : Nous voulons agir sur plusieurs leviers. Il s’agit d’abord de réduire les délais d’attente et de rendre les équipements optiques plus accessibles. Le développement de campagnes de dépistage pour tous, avec un accent dans le monde scolaire, permettra également d’identifier plus précocement certains troubles visuels. Enfin, le projet devrait contribuer à la formation des jeunes dans les métiers liés à l’optique de précision.

L.D.B. : Selon votre observa-



tion, quelles sont les potentialités que les Congolais de la diaspora pourraient davantage valoriser ?

J.M. : Je citerais notamment la transformation locale, la santé, la technologie et la logistique. La République du Congo dispose de nombreux secteurs dans lesquels l’expertise technique, les capitaux et le transfert de compétences de la diaspora peuvent permettre de créer une véritable valeur ajoutée.

L.D.B. : Au-delà de votre propre initiative, quel rôle la diaspora peut-elle jouer dans le développement économique et social du pays ?

J.M. : Elle peut apporter des capitaux, transférer des compétences et contribuer à la création d’industries durables. Son rôle ne doit donc pas se limiter à l’apport

financier : elle doit également participer au transfert de savoir-faire et à la construction d’une économie davantage indépendante.

L.D.B. : Un message aux Congolais de la diaspora ?

J.M. : Je leur dirais de ne pas attendre que toutes les conditions soient parfaites pour agir. Le terrain appartient à ceux qui apportent des solutions concrètes. Il faut venir sur place, observer les réalités, identifier les besoins, structurer les projets et bâtir pour le pays. Toute ma jeunesse, j’ai entendu répéter que « l’Afrique est le futur ». Mais à force de projeter l’Afrique dans le futur, nous oublions parfois de construire aujourd’hui. C’est donc maintenant qu’il faut agir.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5
ESPACE BEAUTÉ
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE
«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE
«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d’un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l’achat de produits à l’issue de tout forfait Découverte.
 - Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu’à 24h avant la séance.
 - L’Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
 - Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

MAYOTTE

La France durcit sa stratégie face à l’immigration clandestine

Militarisation renforcée, surveillance technologique et pression diplomatique : Paris veut changer d’échelle face aux flux migratoires vers Mayotte. Une stratégie qui redessine aussi les relations de la France avec les Comores et plusieurs pays africains.

La France change de braquet à Mayotte. En déplacement dans l’archipel le 26 août, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé un renforcement majeur du dispositif de lutte contre l’immigration clandestine, estimant que les réseaux de passeurs « s’adaptent, mutent et bénéficient parfois de complicités locales ». Le constat du gouvernement est clair : malgré l’intensification des interceptions, les filières continuent de fonctionner. Au premier semestre de cette année, environ 16 000 à 16 500 étrangers en situation irrégulière auraient été éloignés, soit une progression d’environ 21 % par rapport à la même période en 2025.

Une surveillance qui

change d’échelle

Paris entend désormais intervenir avant même que les embarcations n’atteignent les côtes. Les quatre radars de l’archipel seront renouvelés et complétés par des drones de longue endurance, des drones embarqués, des ballons captifs et des capacités reposant sur l’intelligence artificielle. Un poste militaire avancé permanent doit également être installé à M’tsambo, tandis que la présence militaire en mer doit atteindre près de 191 jours en 2026, contre 137 en 2025. Le dispositif maritime sera lui aussi renforcé : le nombre d’intercepteurs, passé de quatre en 2017 à neuf en 2026, doit atteindre treize en 2028. Cette évolution traduit une véritable mi-

litarisation de la surveillance migratoire. L’objectif n’est plus seulement d’intercepter, mais de détecter, suivre et neutraliser les filières en amont.

L’aide contre la coopération

L’autre nouveauté est diplomatique. Paris veut instaurer un système de bonus-malus sur une partie de l’aide publique au développement destinée aux Comores et à six pays d’Afrique des Grands Lacs concernés par les flux migratoires vers Mayotte. Le principe est simple : les États qui coopèrent davantage avec la France en matière migratoire pourront bénéficier davantage de soutien ; ceux qui coopèrent moins pourraient être pénalisés. Les

critères annoncés porteront notamment sur les départs empêchés, les laissez-passer consulaires, les retours acceptés, le démantèlement des réseaux et le partage d’informations. Paris assure toutefois que l’aide humanitaire directe aux populations sera préservée.

Un tournant dans la relation avec l’Afrique

La stratégie française dépasse le seul cadre sécuritaire de Mayotte. Elle traduit une évolution de la relation entre la France et plusieurs États africains : l’aide au développement devient progressivement un instrument de politique migratoire. Cette approche peut renforcer la coopération avec certains gouvernements, mais

elle comporte également un risque : être perçue comme une forme de conditionnalité, voire de pression, sur des États confrontés eux-mêmes à leurs propres difficultés économiques et sociales. Pour Mayotte, le défi demeure considérable. Pour la France, il s’agit désormais de démontrer que cette stratégie combinant sécurité, technologie, justice, diplomatie et développement peut réellement réduire les flux. Car derrière les chiffres et les dispositifs militaires subsiste une question fondamentale : peut-on durablement contrôler les migrations sans traiter les causes économiques, sociales et politiques qui poussent des milliers de personnes à prendre la mer ?

Noël Ndong

NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»

MAKOUA

Une messe de sensibilisation au centenaire de l'église Saint-Pierre apôtre

En 2028, l'église Saint-Pierre apôtre de Makoua célébrera le 100^e anniversaire de sa création. En rapport avec les préparatifs, l'élu local, le conseiller départemental Serge Itoua, a été sollicité le 23 août par les dirigeants de cette église pour la réussite de l'événement.

En sa qualité d'élu de proximité, Serge Itoua a pris part, en présence des autorités locales du district de Makoua, à la messe de sensibilisation aux préparatifs du centenaire de la paroisse Saint-Pierre apôtre, construite en 1928 par le père Martin Gotar.

Cette messe dite par Mgr Gelas Arnel Kema, du diocèse d'Owando, a été placée sur le signe de la foi, de l'unité et de rassemblement pour la population de Makoua. Un moment solennel pour le conseiller départemental qui a communiqué avec les fidèles de cette église qui prépare ses 100 ans de foi, de témoignages et de service à la communauté.

Pendant la messe, une séance de prière a été consacrée à la Nation. Ainsi, les fidèles ont imploré la mi-

séricorde de Dieu afin qu'il continue d'unir le peuple congolais et de préserver la paix. Une occasion propice pour l'équipe de football Saint-Pierre de la même paroisse, vainqueur de la première édition du tournoi Ayessa-Lomma pour l'unité et la solidarité de la population de Makoua, de présenter officiellement son trophée à la communauté paroissiale. Le geste a été considéré comme un symbole de cohésion et du vivre-ensemble.

Par la suite, Serge Itoua a poursuivi son élan de solidarité auprès de ses mandants, remettant des kits aratoires constitués des houes et des machettes à la population située sur l'axe Makoua-Mambili notamment dans les villages d'Ekagna, Ohouri, Louengué, Epéré, Assaki,



Des participant à la messe/DR

Itaniéré, Tiako, Issengué et Obé. Une manière pour le conseiller local d'aider cette population à booster sa production agricole. Tout en remerciant la population pour l'accueil lui réservé ainsi que les pouvoirs publics, Serge

Itoua estime que: « (...) sous le leadership du président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Guesso qui travaille chaque jour à consolider la paix grâce à laquelle nous pouvons nous mou-

voir tranquillement et rencontrer les parents comme nous venons de le faire. »

La population a salué et remercié le conseiller départemental pour son acte salvateur. Une action que l'élu entend étendre

Stanislas Okassou

ACADEMIA EDS

Les étudiants de droit sur le terrain de la pratique

L'institut Academia école supérieure des sciences (Academia EDS) a organisé, le 19 août, à Brazzaville la deuxième édition de son tournoi d'éloquence et de plaidoirie. Huit étudiants de licence 2 ont participé à cet exercice pratique.

L'objectif du concours consistait à évaluer les connaissances des étudiants et les préparer aux métiers de la justice. « Ces jeux sérieux mettent les étudiants en situation et les préparent à leur future carrière », a déclaré le promoteur du Groupe Academia EDS, Eli-Pierre Ngo. Les candidats se sont affrontés en quatre duels sur des sujets d'actualité juridique, comme l'espace numérique et les libertés individuelles, l'éco-justice face au développement économique, l'intelligence artificielle et la personnalité juridique ou encore la justice traditionnelle face au droit positif.

La suite des exercices a été la simulation de procès, où chaque participant a incarné un rôle de la chaîne judiciaire : président de la cour, assesseurs, procureur de la République, avocats et accusés.

Le jury, composé notamment du magistrat français Philippe Bataille, a évalué les prestations selon plusieurs critères; à savoir la qualité oratoire, la prestance et l'uniforme, la force de réfu-



Des étudiants en plein exercice de plaidoirie/DR

tation, le raisonnement et l'aisance face au jury. « Certains des candidats avaient une argumentation logique, implacable, très forte. Il y a certains où la forme n'était pas encore au maximum mais dans l'ensemble, j'ai trouvé des candidats bons et exceptionnels », a-t-il expliqué.

À l'issue du tournoi, le promoteur de l'école, Eli-Pierre Ngo, s'est dit satisfait des progrès réalisés par les étudiants en seulement deux mois. Philippe Bataille a également salué la qualité des raisonnements, tout en notant quelques imperfections de forme.

Cette deuxième édition confirme la volonté d'Academia EDS de privilégier une formation fondée sur la pratique. Le tournoi de plaidoirie valide la note majeure du second trimestre de licence 2. Il prépare directement les étudiants aux grands concours internationaux d'éloquence juridique et aux carrières de la magistrature et du barreau.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

« Ces jeux sérieux mettent les étudiants en situation et les préparent à leur future carrière »

VIENT DE PARAÎTRE

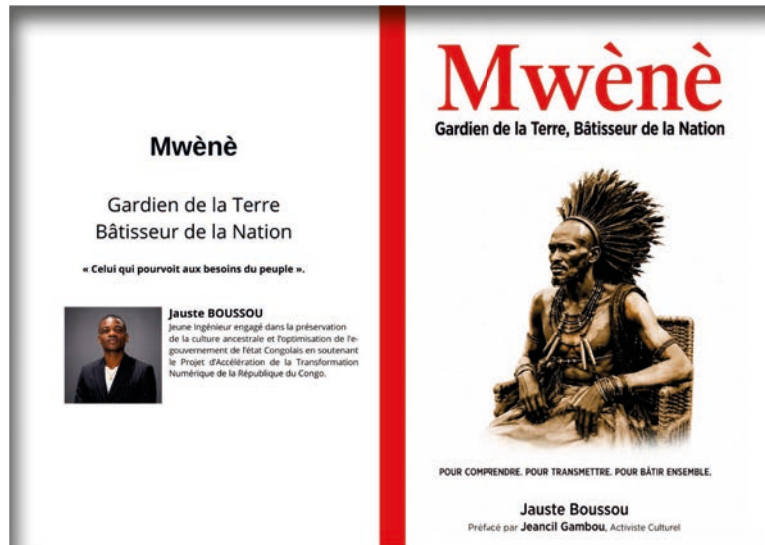
« Mwènè » de Jauste Boussou

Jeune ingénieur et écrivain engagé dans la préservation de la culture ancestrale, Jauste Boussou propose une plongée au cœur des traditions du Congo, avec la sortie de son dernier livre dédié au titre honorifique de « Mwènè - Gardien de la terre, Bâtisseur de la nation ». L'ouvrage, publié depuis le 1^{er} août en France, interroge la signification profonde de cette fonction souveraine et son rôle dans les sociétés d'Afrique centrale.

À travers son essai, Jauste Boussou met en lumière l'histoire du « Mwènè » décrit comme un gardien de la terre, un protecteur de la communauté et un garant de la justice. Il rappelle que cette institution s'inscrit dans la lignée des grandes civilisations ayant façonné la région, bien avant la période coloniale. De la genèse des peuples bantous aux origines des peuples mbochis, en passant par l'histoire du Royaume Kongo, le livre souligne également l'étymologie du titre, qui renverrait à la notion de « celui qui pourvoit aux besoins du peuple » dérivé des termes linguistiques Kongo « Mwènè Kongo » et mbochis « Mwènè ». Pour Jauste Boussou, écrire sur ce sujet constitue un acte de résistance culturelle face à l'oubli. Ce n'est pas une simple démarche nostalgique mais un acte de résistance culturelle. « Pen-

dant des siècles, l'Afrique a été le théâtre de l'une des plus grandes supercherie historiques et culturelles de l'humanité. Sous le prétexte d'une prétendue mission civilisatrice, l'entreprise coloniale ne s'est pas contentée d'occuper les terres et de piller les richesses politiques et économiques ; elle a cherché, de manière beaucoup plus pernicieuse, à séparer les peuples africains de leur propre souffle, de leur substance et de leur dignité profonde », a-t-il expliqué, dénonçant le mépris dont ont été victimes les systèmes de gouvernance traditionnels. Il invite la jeunesse à se réapproprier le patrimoine pour construire l'avenir.

Jeancil Gambou, activiste culturel et préfacier du livre, a rappelé que les nouvelles générations ont trop souvent ignoré les trésors dont



elles héritent « alors que nos sages, gardiens du temple, détiennent encore les clés de notre identité ». Ce livre est, selon lui, un pont jeté entre ces deux mondes et s'inscrit pleinement dans la vision du chef de l'État illustré dans son projet de société qui prouve que « la modernité et la tradition peuvent marcher d'un pas pour bâtir un congo prospère », a déclaré l'activiste Jeancil Gambou. Le but du titre, a indiqué

l'auteur, est de redonner ses lettres de noblesse au « Mwènè » et de lever le voile sur l'ignorance ainsi que des préjugés qui l'entourent afin de rappeler à la jeunesse africaine qu'elle est l'héritière d'une grandeur qui ne demande qu'à être réhabilitée. « Écrire sur le mwènè, c'est répondre aux questions qui conditionnent notre avenir : qui sommes-nous et d'où venons-nous ? Et sur quelles fondations

choisissons-nous de bâtir l'Afrique de demain? », s'est-il interrogé. Alliant recherches historiques et traditions orales, cet ouvrage se veut une invitation à redécouvrir la richesse du patrimoine congolais.

Jauste Boussou est à son troisième ouvrage après son premier, « De l'ombre à la lumière, l'héritage de mon père », et « Prince de Mbaya », parcours, pensée et héritage d'un intellectuel africain ». Parallèlement à son engagement littéraire, il est membre de l'Association des jeunes unis pour le développement de l'entrepreneuriat. Cette association qui rassemble les jeunes autour de la promotion de l'entrepreneuriat organisera une campagne d'adhésion à Pointe-Noire, en octobre prochain, avec pour objectif de s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

APPEL À CANDIDATURES

Des résidences proposées aux artistes

L'Institut français organise, en collaboration avec la Cité internationale des arts, une résidence permettant aux artistes et professionnels de la culture de toutes nationalités, sans limite d'âge, ayant un projet de création, d'y participer.

Le programme de résidence s'adresse aux artistes résidant hors du territoire français depuis au moins cinq ans, souhaitant développer un projet de recherche et de création à Paris pour une durée de trois, six ou neuf mois. Les inscriptions ouvertes depuis le 1^{er} juillet dernier seront closes le 8 octobre prochain.

Les disciplines concernées : architecture, paysage, urbanisme, arts de la rue, cirque, marionnette, arts plastiques, cinéma (Animation, fiction, documentaire de création, art vidéo), création numérique (Arts numériques, jeu vidéo, VR), critique d'art et commissariat d'exposition, danse, performance, design, graphisme, gastronomie, littérature (Fiction, essai, littérature jeunesse, bande dessinée), métiers d'art, mode, musique

(Classique, contemporaine, actuelles & jazz), photographie, théâtre.

Les pièces jointes doivent être en français ou en anglais : le curriculum vitae de l'artiste (2 pages maximum), un dossier artistique - portfolio (12 pages maximum), un projet de résidence (2 pages maximum), une attestation sur l'honneur qui garantit que les œuvres présentées au sein de la candidature sont bien celles de l'artiste (Simple document texte), une lettre de recommandation émanant d'une institution, d'une structure, d'une ou d'un professionnel reconnu dans la discipline artistique (1 page maximum), Une lettre d'engagement du/des partenaire(s) associé(s) précisant les détails de l'engagement (Prise en charge du billet d'avion, montant de l'al-

location de résidence...), l'avis motivé sur le soutien au projet et l'accompagnement apporté à l'artiste (En amont, pendant et après la résidence, 1 page maximum).

Pour être éligible, le ou la candidate doit être soutenu(e) par un ou plusieurs partenaires associés, le candidat doit résider hors du territoire français de manière permanente depuis au moins 5 ans. Il doit être engagé dans une démarche professionnelle reconnue, libéré de toute activité professionnelle durant toute la durée de la résidence et faire preuve d'autonomie, maîtriser le français et/ou l'anglais à un niveau professionnel.

Seuls les partenaires culturels associés (Réseau culturel français à l'étranger, structures culturelles françaises ou étrangères) sont autorisés à déposer

les dossiers des candidats. Ils doivent veiller à effectuer une seule candidature par artiste et à indiquer leur classement préférentiel ainsi que leur capacité de financement dans leur lettre d'engagement. Le nombre maximum de dossiers déposés par partenaire est de huit.

Le ou les partenaires soutiennent les artistes via la prise en charge du déplacement international et d'une allocation de résidence. L'Institut français, quant à lui, attribuera aux lauréates et lauréats un atelier-logement au sein de la Cité internationale des arts ainsi qu'un accompagnement artistique et professionnel.

Les candidatures seront examinées selon les critères d'évaluation suivants : le parcours professionnel de la candidate ou du candidat, la qualité artistique et

intellectuelle du projet, le protocole de travail envisagé durant la résidence, le lien avec la scène artistique française et francilienne et les contacts professionnels déjà établis sur place.

L'envoi des dossiers se fait sur cette plateforme : Inscription IFProg. Le partenaire doit créer un compte sur le site de l'Institut français puis s'inscrire sur la plateforme IFProg. L'attribution de résidence se fera entre avril 2027 et 2028.

Pour plus de détails, veuillez contacter la chargée de projet, Pôle Résidences Direction des Mobilités et Manifestations internationales à cette adresse mail :residences@institutfrancais.com

Objet à indiquer : AAC Institut français x Cité internationale des arts 2026.

Rosalie Tsiankolela Bindika

CONCOURS DE MUSIQUE «TALENTS +»

Chanteurs et danseurs se mesurent sur scène

Après la publication le 7 août de la liste des candidats devant participer à la première édition du concours de musique «Talents +», et des émissions spéciales consacrées à leur présentation, les 12 et 14 août, le jury placé sous la présidence de Jonathan Mobassi dit Djoson Philosophe a mis en opposition sur scène les chanteurs ainsi que les danseurs de la ville capitale dont les candidatures ont été retenues. Ils se sont affrontés par catégories, lors d'une émission éliminatoire en direct, le 26 août à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville.

Plus grand concours de chant et danse en République du Congo, «Talents +» est une opportunité pour contribuer à l'épanouissement de la jeunesse dans l'art d'Orphée. Si le 7 août soixante candidatures ont été retenues par le jury à l'échelle nationale pour montrer leurs talents dans deux catégories, à savoir le «chant» et la «danse», dix-neuf jours après, les candidats de Brazzaville se sont exprimés sur scène lors d'une émission éliminatoire en direct, devant un jury de cinq membres et un public très enthousiaste.

Les soixante candidats retenus ont été répartis dans les deux catégories, à raison de quarante candidats dans la catégorie chant et vingt candidats dans la catégorie danse. Le dépouillement dans la catégorie chant a révélé vingt et un candidats de Brazzaville, dix-sept candidats de Pointe-Noire et deux autres de Dolisie. Quant au dépouillement des vingt candidats dans la catégorie danse, il a révélé quinze groupes de Brazzaville et cinq de Pointe-Noire. Ce sont donc les candidats de Brazzaville dans les deux catégories qui ont ouvert le bal, avant ceux de Pointe-Noire, le 2 septembre prochain.

Dans une salle de conférence de l'hôtel de la Préfecture pleine à craquer, les jeunes ont interprété plusieurs styles musicaux. De la rumba au rap en passant par la musique urbaine et gospel, ainsi que l'afro caribéenne et l'afro beat, les futurs talents ont laissé le public en haleine. Une manière d'obéir au slogan de ce concours de musique: « Une scène, un rêve, une destinée ».



Les membres du jury et le maître de cérémonie posant à la fin de l'activité/Adiac

Ce qui a permis au jury de faire son choix, conformément aux critères définis pour la compétition, et aux spectateurs de soutenir leurs candidats favoris en participant au vote par appel au 1009. S'agissant des critères, au niveau de la catégorie chant, les participants devaient respecter la technique vocale, l'interprétation, la présence scénique, l'originalité, la diction et la créativité. Quant à la catégorie danse, ils devaient respecter la chorégraphie, la présence scénique, la synchronisation, la créativité et l'originalité. C'est, d'ailleurs, ce que les différents groupes ont tour à tour essayé de démontrer. Leur volonté étant de poursuivre l'aventure.

La prestation de la catégorie danse, plus serrée et plus compliquée

Après la première phase de

l'émission marquée par la catégorie chant, sans transition, le maître de cérémonie, lui aussi artiste outillé, Maxi Tenace, a enchaîné avec la seconde catégorie danse. Cette phase, selon l'appréciation de tous les spectateurs, a été la plus serrée et la plus compliquée, avec des groupes tels que Blue face academy, Larla danse, Sky Dream, Arc-en-ciel crew, Fuego, Codex, Love gang, Conique danse, Boys fatals, Universal, Warrior crew, Goz faveur, Snake master, Bad girls.

A l'issue de tous les passages, le jury qui a pour mission de respecter les principes d'équité, de transparence et d'impartialité, va rassembler le vote du public, ainsi que ses propres notes pour élire les meilleurs qui poursuivront l'aventure «Talents+». A propos, le président du jury n'a pas caché ses impressions quant

aux brillantes prestations des candidats. «Je tiens à signaler que cela n'a pas été pas facile. C'était chaud, surtout au niveau de la danse. Et comme c'est un concours, il nous faut choisir les meilleurs, c'est ce que nous ferons. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les candidats se sont bien préparés, et nous les encourageons. On voit qu'aujourd'hui le talent congolais se confirme. Que les meilleurs gagnent! Quant à la suite, il y aura la sélection des meilleurs de Brazzaville, puis ceux de Pointe-Noire. Ils seront logés dans le camp des talents, c'est la-bas qu'ils bénéficieront d'un coaching, d'une formation artistique à travers un groupe d'accompagnement qui leur permettra d'interpréter tout ce qu'ils vont faire», a expliqué le président du jury.

Cinq millions FCFA mis en

jeu

En effet, à l'issue de ces deux émissions éliminatoires, les candidats qualifiés intégreront la «Villa des talents», dont l'ouverture est prévue pour le 7 septembre. La «Villa des talents» constituera une étape importante de cette compétition. Les candidats y vivront ensemble dans la discipline, l'esprit de partage et d'apprentissage. Ils bénéficieront de séances de coaching, de répétitions, d'encadrement artistique et de différentes activités destinées à développer leur potentiel et à les préparer aux grandes prestations en direct. La principale innovation de cette première édition de «Talents+» est la création des groupes «Talents+». Chaque groupe sera composé d'un candidat en chant et d'un duo en danse. Ensemble, ils évolueront tout au long de la compétition et devront démontrer leur complémentarité, leur esprit d'équipe, leur créativité et leur capacité à relever les différents défis qui leur seront proposés. Deux grandes soirées seront organisées les 12 et 19 septembre. À l'issue de ces rendez-vous, deux groupes «Talents+» quitteront définitivement la compétition. Les trois restants se retrouveront lors de la grande finale prévue pour le 26 septembre. Les trois groupes «Talents+» finalistes seront récompensés par l'organisation. Une dotation globale de cinq millions FCFA est mise en jeu et sera remise le 26 septembre. Comme quoi, «Talents+» est une aventure de talents, de passion et de révélation.

Bruno Zéphirin Okokana

FÉCOFOOT

Une élection à liste unique se précise

La Commission électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a invalidé le 28 août la liste de Carle Boniface Malalou et n'a retenu que celle d'Eric Alain Mantot pour l'élection à la Fécofoot prévue le 26 septembre.

Cette commission a expliqué entre autres raisons du rejet de la deuxième liste : productions des pièces d'état civil contradictoires dans le dossier de candidature, défaut de preuves d'activités au football dans certains dossiers de candidatures durant au moins trois ans lors des cinq dernières

années.

Elle précise que les candidats disposent d'un délai de deux jours pour faire appel devant la Commission de recours électorale dès la publication de la décision conformément à l'article 9 al 1er à 4 du Code électoral de la Fécofoot.

Par ailleurs la liste validée pour

président Eric Alain Mantot. Emma Clesh Atipo Ngapi, Rodrique Paul Mbongo, Ghislain Ngapela Lendouma et Olanqué Elongo sont les vice-présidents. Francine Tchicaya Missamou, Jean Michel Nkaya, Doctrove Alain Ngababa, Alain Didier Kouétolo, François Bikindou, Gerlande Ro-

bifelle Tsiomba, Roméo Mahussi Gnanga, De Lauriac Mboumba, Riga Chancelvi Obambi Ngatsé et Junior Cherdan Niambi sont les membres.

La décision de commission de recours est donc attendue pour trancher le débat sur la liste rejetée.

James Golden Eloué

COOPÉRATION CONGO-RUSSIE

Consolider les relations à travers le sport

Un mini terrain de football, don de la Fédération de Russie, a été officiellement inauguré le 28 août à Djiri, le neuvième arrondissement de Brazzaville. Implantée dans le quartier Makabandilou, cette infrastructure moderne est équipée d'une pelouse artificielle et d'un puits solaire pour l'accès à l'eau potable.

La cérémonie d'inauguration a été organisée par l'association Globus, à l'origine déjà de nombreuses initiatives alliant sport et développement communautaire. Elle a réuni plusieurs autorités, notamment le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier; le représentant de la Fédération de Russie au Congo ; et le représentant du maire de Brazzaville.

Prenant la parole pour son discours inaugural, le ministre en charge du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a remercié l'association Globus pour ce geste, indiquant qu'il s'inscrit dans une série d'initiatives déjà menées en faveur du sport congolais. Il a souligné l'importance de cet espace de proximité pour les jeunes du quartier, rappelant que les champions de demain se trouvent dans les quartiers et que de telles infrastructures sont essentielles pour les former et les préparer. « Je voudrais dire aux jeunes qui vont profiter de cet espace d'en prendre grand soin, d'assurer la sécurité des lieux, et surtout que de cet espace sortent aussi des grands talents, des grands sportifs », a-t-il déclaré.



La photo de groupe des officiels avec les joueurs/Adiac

Le ministre a exprimé le souhait de voir ce modèle se multiplier dans d'autres arrondissements et villes du pays, saluant le rôle des organisateurs dans la continuité des actions sportives engagées en faveur de la jeunesse. Il a évoqué la possibilité de faire de ce site un centre omnisports.

Le représentant de la Fédération de Russie, Igor, a pour sa part cité les propos du président Vladimir Poutine, à savoir « *le sport détermine directement la qualité et*

la durée de vie des personnes, leur santé et par conséquent la force et la souveraineté du pays ». Il a exprimé sa gratitude envers tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de ce projet, soulignant que la possibilité de pratiquer le sport gratuitement sur un équipement aménagé constitue une chance précieuse pour la jeunesse congolaise.

Au-delà de l'aspect sportif, ce terrain de Makabandilou incarne un véritable lieu de rencontre et de partage entre communautés. Comme l'a souligné le ministre, cet espace ludique offre aux jeunes une alternative saine aux errances urbaines, favorisant l'éducation, la discipline et le vivre-ensemble. « *Le sport est un véritable vecteur d'unité, un vecteur de fraternité* », a-t-il insisté.

Pour le ministre, la longue tradition de coopération entre la Russie et le Congo a résisté au temps et aux aléas. Elle a permis la formation de nombreux cadres

congolais dans des domaines aussi variés que la médecine, l'architecture ou les services militaires et civils.

Le représentant de l'association Globus, Maksim Abramovski, a rappelé, à cet effet, que cet équipement sportif s'ajoute ainsi aux nombreux projets qui jalonnent la coopération bilatérale entre la République du Congo et la Fédération de Russie. Ce qui témoigne la vitalité d'une amitié qui dépasse les grands gestes institutionnels pour toucher directement le quotidien de la population.

Outre l'aire de jeu, un puits solaire autonome installé dans le même bâtiment garantit un accès ininterrompu à l'eau potable pour les riverains. Ce site ne sera donc pas seulement un lieu d'entraînement pour les athlètes, mais aussi un pôle d'attraction pour des milliers de Congolais résidant dans le quartier Makabandilou et ses environs. Pour couronner la cérémonie, un match d'exhibition a opposé les membres de Globus à ceux de la Fédération de Russie. L'association Globus l'a remporté par une large victoire de cinq buts à un.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

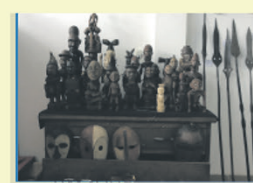
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

SECTION 2 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres National Ouvert N°004/BEAC/CGO/DN.BZV/BZV/OUÉ/AONO/
Tvx/2026 du 26 août 2026 relatif aux travaux de réhabilitation
de l'étanchéité des Centres du Congo.

La Banque des États de l'Afrique Centrale envisage, sur res-
sources propres, de réaliser des travaux de réhabilitation de
l'étanchéité des Centres du Congo en deux (02) lots distincts et
indépendants suivants :

- Lot 1 : Réhabilitation de l'étanchéité de la dalle terrasse du
niveau R+2 de l'immeuble abritant la Direction Nationale de la
BEAC à Brazzaville ;
- Lot 2 : Réhabilitation de l'étanchéité des toitures terrasses du
bâtiment principal et ses annexes de l'Agence de la BEAC à
Ouessou.

À cet effet, elle invite les entreprises qualifiées, intéressées et
remplissant les conditions requises, à présenter une soumis-
sion conformément aux dispositions du présent dossier d'appel
d'offres.

Le présent appel d'offres est composé de deux (02) lots distincts
et indépendants. Les soumissionnaires peuvent soumissionner
pour un lot ou pour les deux lots, selon les modalités précisées
dans le règlement particulier.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du
Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du
Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information
à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours
ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être
consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée
ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres National Ouvert
N°004/BEAC/CGO/DN.BZV/BZV.OUE/AONO/Tvx/2026 du
26 août 2026
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du
Congo
24 80 547 05 (242) : .
E-mail : sgambzv@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par
le paiement de la somme non remboursable de FCFA deux cent
cinquante mille (250 000) par lot. Le paiement devra être effec-
tué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC
Congo, Direction Nationale à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00'.

La visite du site obligatoire se tiendra aux dates ci-après :

- Pour le Lot 1 : le mardi 22 septembre 2026 à 10 heures précises
à Brazzaville ;
- Pour le Lot 2 : le mardi 15 septembre 2026 à 10 heures précises
à Ouesso.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garan-
tie de soumission sous forme de garantie bancaire autonome à
première demande, conforme au modèle indiqué dans le pré-
sent dossier d'appel d'offres et d'un montant forfaitaire de FCFA
un million (1 000 000) par lot, devront être déposées à l'adresse
indiquée ci-après, au plus tard le lundi 05 octobre 2026 pour le
lot 1 et le mardi 06 octobre 2026 pour le lot 2, à 12 heures pré-
cises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres National Ouvert
N° 004/BEAC/CGO/DN.BZV/BZV.OUE/AONO/Tvx/2026
du 26 août 2026, LOT 1 ou LOT 2
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
: Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-République du
Congo
24 80 547 05 (242) : .

Les soumissions seront ouvertes en deux (02) phases. Les plis
administratifs et techniques seront ouverts le lundi 05 octobre
2026 pour le lot 1 et le mardi 06 octobre 2026 pour le lot 2, à 13
heures précises à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville.
Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront
ouverts par la suite.

Les séances d'ouverture seront publiques et en présence de
tous les représentants des soumissionnaires présents.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission des Marchés

STATISTIQUES DU TRAVAIL

Les Etats de la Cémac formulent diverses recommandations

Débuté le 19 août, l’atelier régional de renforcement des capacités des pays de la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cémac) sur la production des statistiques du travail, alignées aux derniers standards internationaux, s’est achevé le 27 du même mois sous la houlette de Nicolas Beyeme Nguema, commissaire de la Cémac en charge des départements politique, économique, monétaire et financier.

Les travaux de l’atelier se sont focalisés sur différents points, à savoir un diagnostic partagé des systèmes nationaux de production des statistiques du travail, faisant apparaître à la fois la diversité des situations et des défis communs aux six pays. Les participants ont approfondi leur compréhension des normes issues des résolutions des 19e, 20e et 21e conférence internationale des statisticiens du travail, notamment en ce qui concerne les réformes de travail, la sous-utilisation de la main-d’œuvre, l’emploi formel et informel. Les capacités techniques des participants ont été renforcées en matière d’échantillonnage probabiliste, de détermination de la taille des échantillons, de pondération et de traitement des cas particuliers (Zones d’accès difficile, populations déplacées). Les participants se sont familiarisés avec le GSBPM comme cadre de gestion du cycle de production statistique, et avec le questionnaire électronique du Bureau international du travail (BIT), testé sur support CSPro.



La photo de famille à la fin de l’atelier régional/Adiac

Des échanges approfondis, alimentés par des questions techniques précises des experts pays et les réponses des personnes ressources du BIT ont permis de clarifier plusieurs points méthodologiques sensibles, notamment l’articulation entre précision trimestrielle et annuelle, la comparabilité des plans de sondage entre pays, et l’adaptation de la pondération aux contraintes de données démographiques nationales. Les besoins des Etats membres en matière de renforcement des capacités et de modernisation des dispositifs nationaux (EESI/ETEC, EESIC-T, ENEC,

ENH2, EHCVM, ECOSIT) ont été précisés, posant les bases des orientations à retenir pour le dispositif harmonisé d’enquêtes sur la main-d’œuvre au sein des pays de la Cémac.

Des recommandations formulées au terme de l’atelier

A l’endroit de la commission de la Cémac, il a été recommandé de poursuivre, sur la base des diagnostics et besoins exprimés par les six pays et des outils élaborés par le BIT, l’élaboration et la validation d’un cadre de référence harmonisé d’enquêtes sur la main-d’œuvre, selon les derniers standards internationaux, au sein des Etats membres; de transmettre aux pays un canevas de feuille de route pour la mise en œuvre des enquêtes sur la main-d’œuvre ; d’élaborer la feuille de route communautaire pour la mise en place du dispositif assorti d’un calendrier ré-

gional, sur la base des feuilles de route de pays et autres.

En direction des Etats membres, il est question d’accélérer la transition des enquêtes ponctuelles sur la main-d’œuvre vers des dispositifs trimestriels, afin de garantir un suivi conjoncturel effectif du marché du travail ; de poursuivre l’alignement des instruments nationaux sur les résolutions des 19e, 20e et 21e conférence internationale des statisticiens du travail, en documentant systématiquement les adaptations apportées ; de renforcer l’exploitation et l’harmonisation des ressources administratives (Sécurité sociale, fonction publique, services de l’emploi) en complément des enquêtes auprès des ménages ; de désigner un point focal au sein des instituts nationaux de statistique, à l’effet d’assurer le suivi de la mise en œuvre des activités relatives à la production des statistiques du travail.

En direction du BIT, poursuivre l’assistance technique engagée auprès de la commission de la Cémac et de ses Etats membres, dans la production des statistiques sur le marché du travail, en collaboration avec la commission de la Cémac ; accompagner la commission de la Cémac dans l’élaboration de la feuille de route communautaire pour la production des statistiques du travail au sein de la Cémac ; mettre à disposition des instituts nationaux la documentation méthodologique complète, afin d’en faciliter l’appropriation.

Clôture des travaux de ces retrouvailles, Nicolas Beyeme Nguema a signifié que les participants ont mesuré la peine éprouvée par les jeunes des pays de la Cémac en vue de s’insérer dans la société. *« Nous ne savons pas toujours combien ils sont, dans quelle situation exacte ces derniers se trouvent ? Sans emploi, découragés au point d’avoir cessé d’en chercher, occupés ou engagés dans les activités que nos instruments ne saisissent pas. Un système statistique performant ne crée pas un seul emploi mais il permet d’en créer davantage, de mieux les orienter et d’en rendre compte »,* a-t-il fait savoir.

Le clou de la rencontre a été marqué par la remise des attestations à l’ensemble des participants.

Severin Ibara

HUMEUR

Gare aux cartes de visite aujourd’hui !

Contrairement à son rôle de faire connaître l’individu et d’élargir son cercle de connaissances, la carte de visite de nos jours joue un autre rôle à cause de son usage frauduleux par des malintentionnés collaborateurs des chefs ou des malfrats errant ici et là. Ils réussissent à soutirer la carte de visite du chef et se promènent avec en guise de laisser-passer pour franchir certains obstacles.

Ces malintentionnés sont de plusieurs natures. Il y a, entre autres, des malins collaborateurs de certains responsables politico-administratifs qui les utilisent pour le trafic d’influence, des membres de la cellule familiale de certains chefs, les malfaiteurs qui ramassent ces cartes ici et là pour s’en servir comme objet de standing social ou pour escroquer des gens.

Vu cette tournure quelque peu abjecte, des responsables de toute nature évitent aujourd’hui de remettre leurs cartes de visite aux tierces personnes. D’ailleurs, ils en confectionnent de moins en moins.

A Pointe-Noire, par exemple, deux jeunes gens avaient commis un braquage au début de l’année, dans le deuxième arrondissement, Mvou-Mvou, précisément vers le rond-point sympathique. En fuyant, ils avaient laissé tomber deux cartes de visite d’un cadre de l’une des mairies de cette ville, qui n’avait rien à voir avec les actes qu’ils venaient de commettre. Heureusement, des renseignements très poussés avaient permis de mettre la main sur ces malfrats qui s’étaient servis des cartes de visite d’autrui.

Dans le même ordre d’idées, certains dangereux collaborateurs des chefs, à la quête d’une personnalité ou des attributs qu’ils ne méritent pas, se promènent avec leurs cartes qu’ils utilisent comme des « laisser-passer » pour franchir tel ou tel milieu, surtout au niveau des banques. « Je suis avec le chef, il est resté dans la voiture. Servez-moi rapidement, je dois l’accompagner quelque part », entend-on souvent de certains collaborateurs des chefs qui se servent de leurs cartes de visite pour mentir à ciel ouvert. A cette allure, la carte de visite est en train de perdre sa fonction sociale, devenant une clef qui ouvre diverses portes aux escrocs.

Faustin Akono

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Anfoula kiraz Enisse Bonheur
Je désire désormais être appelée Elo Ngankama Enisse Bonheur Leanhe
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra faire
Opposition dans un délai de trois mois.



NÉCROLOGIE

La famille Bernard Otou et le couple Mienet ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Isaac Merlin Otou, survenu le 19 août au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n° 19 de la rue Odzala à Mikalou, quartier Jacques-Opango. La date et le lieu de l’inhumation seront communiqués ultérieurement.

ÉVÉNEMENTS MALHEUREUX SURVENUS À MAKOTIMPOKO

Les gouvernements des deux Congo appellent à l'apaisement

Le ministre congolais des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Serge Constant Bounda, et la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise de la République démocratique du Congo (RDC), Thérèse Kayikwamba Wagner, ont appelé le 27 août à Brazzaville à l'apaisement suite aux événements malheureux survenus dans la nuit du 26 au 27 août à Makotimpoko, dans le département de la Nkéné-Alima.

Se trouvant en mission de travail en République du Congo, la ministre en charge des Affaires étrangères de la RDC et son homologue Serge Constant Bounda ont privilégié la voie diplomatique, suite à l'incident intervenu la nuit du mercredi à jeudi. « Les deux ministres ont été informés de l'incident survenu à Makotimpoko dans la nuit du 26 au 27 août 2026, entre les patrouilles des deux rives. Ils ont déploré que cet incident ait créé une montée de tension. Les deux ministres ont appelé à l'apaisement et souhaitent que cette question soit examinée dans le cadre de la Commission spéciale mixte de défense et de sécurité qui existe entre les deux pays », ont-ils souligné dans le communiqué final.

Les deux hommes d'Etat ont également convenu de donner une impulsion nouvelle à leur coopération et appelé à la tenue, dans les meilleurs délais, de la 13^e session de la Grande commission mixte de coopération entre la République du Congo et la RDC. Cette session devrait, ont-ils indiqué, permettre de procéder à une évaluation approfondie des relations bilatérales et d'identifier des nouveaux domaines de coopération et des engagements pris.

En effet, la visite de Thérèse Kayikwamba Wagner qui l'a conduite également au Port autonome de Pointe-Noire s'inscrivait dans la dynamique de consolider les relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent les deux pays, sous l'impulsion des présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Lors de son séjour, la ministre d'Etat de la RDC a eu des entretiens en tête-à-tête avec son homologue congolais, suivis d'une séance de travail entre les deux délégations. Ces échanges ont

tourné autour des questions bilatérales d'intérêt commun ainsi que de la situation aux plans régional et international.

Au plan bilatéral, les deux ministres se sont réjouis de l'excellence des relations d'amitié et de fraternité qui existent entre leurs deux chefs d'Etat et ont convenu d'appliquer leur vision pour le renforcement des relations multiformes entre les deux pays. C'est ainsi qu'ils se sont engagés à inscrire leurs actions dans cette dynamique, en privilégiant constamment les principes de paix, de bon voisinage, de solidarité, de compréhension mutuelle, de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, ainsi que du renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun.

Privilégier le dialogue pour le règlement pacifique des crises

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Serge Constant Bounda, a salué l'action de son homologue contribuant aux efforts du gouvernement de la RDC dans la recherche de solution à la crise à l'Est du pays. Il a aussi réaffirmé le soutien de la République du Congo aux efforts visant à préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la RDC, ainsi qu'à la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.

De son côté, la ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Coopération internationale, Francophonie et Diaspora congolaise a exprimé sa profonde gratitude à son homologue Serge Constant Bounda pour l'initiative de cette rencontre qui contribue au raffermissement des liens historiques et fraternels unissant les deux peuples, forgés par la géo-

graphie, l'histoire et la proximité humaine qui les rapprochent. Se félicitant de la qualité des échanges, Thérèse Kayikwamba Wagner s'est dit disposée à approfondir la coopération sécuritaire et en matière de défense avec la République du Congo.

Abordant le volet régional et international de leurs échanges, les deux personnalités ont exprimé leur préoccupation face à la persistance de nombreux conflits sur le continent, avant de saluer les avancées enregistrées dans le processus de paix à l'Est de la RDC, notamment la signature des Accords de Washington du 4 décembre 2025 et du Protocole de Doha du 25 novembre 2025. Ils ont noté, de même, avec préoccupation les situations au Proche et Moyen-Orient, ainsi qu'en Europe de l'Est, appelant à privilégier le dialogue et les voies diplomatiques en vue du règlement pacifique de ces crises. Ils ont réaffirmé, par ailleurs, l'attachement de leurs pays à la position commune africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, conformément au consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte, ainsi qu'au multilatéralisme. La ministre d'Etat de la RDC s'est félicitée de la décision de la République du Congo de faire acte de candidature au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2030-2031.

Les deux ministres ont exprimé leur volonté de renforcer la coordination sur l'Agenda du plaidoyer de la Commission des forêts d'Afrique centrale et de celui de la Commission climat du bassin du Congo à l'échelle internationale. Ils se sont engagés, enfin, à multiplier les consultations diplomatiques et politiques dans l'intérêt des deux Nations et des deux peuples.

Parfait Wilfried Douniama

BRAZZAVILLE-KINSHASA

Qui veut détruire le bon voisinage?

Les graves incidents survenus dans la sous-préfecture de Makotimpoko (Nkeni-Alima), le 27 août, où des unités de marine de la RDC (République démocratique du Congo) ont été impliquées, relancent le débat sécuritaire et de bon voisinage entre ce pays et la République du Congo.

Passe la controverse sur les réseaux sociaux où des activistes des deux pays se sont exprimés parfois sans retenue, les faits prouvent qu'il y a eu violation des frontières par les militaires de la RDC.

En traversant le fleuve Congo pour opérer sur la rive droite où résident des pêcheurs originaires de leur pays, naturellement soumis aux contrôles de routine des services d'immigration de ce côté-ci, ces hommes se sont rendus coupables d'agression.

Des témoins rapportent que le contingent de la RDC a eu recours à deux vagues de renforts, convaincu de partir en guerre contre des ennemis. C'est ensuite de la façon la plus inadmissible qu'ils ont traité les policiers de Makotimpoko, pris en otage puis humiliés tels qu'ils l'ont été à Yumbi chez eux.

Ces actes sont de nature à installer un mauvais climat entre deux pays liés par l'histoire et condamnés à vivre en bonne harmonie. Un lieutenant et un adjudant tués, le bilan est on ne peut plus lourd pour des hommes qui n'ont pas porté la violence de l'autre côté de la frontière.

Certes les autorités ont appelé à l'apaisement et convenu d'activer les mécanismes communs de veille, mais des enseignements devraient être tirés afin que ce genre d'agressions délibérées ne se reproduisent pas.

Un des enseignements serait d'exercer un contrôle rigoureux aux frontières de telle sorte que les personnes menant une noble activité de pêche le long du fleuve comme ressortissant étranger sache s'en tenir aux lois et règlements du pays d'accueil.

Il serait tout aussi logique que la justice du pays concerné punisse les meneurs de l'expédition meurtrière du 27 août près de Makotimpoko. Ne pas le faire reviendrait à cautionner un regrettable précédent

Gankama N'Siah

SÛRETÉ DE L'AVIATION CIVILE

Consolider les acquis nationaux

Après l'audit de sûreté de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) réalisé en mars 2025, le Congo entre dans une phase décisive de renforcement de son dispositif national. Réunis le 28 août à Brazzaville, les membres du Comité national de sûreté de l'aviation civile (CNSAC) ont adopté plusieurs délibérations et recommandations visant à traduire le Plan d'action corrective en résultats concrets.

L'acceptation par l'OACI du Plan d'action corrective (PAC) élaboré par le Congo constitue une étape importante, mais elle ouvre surtout une nouvelle phase. Celle de la mise en œuvre effective des mesures destinées à corriger les insuffisances relevées lors de l'audit de sûreté effectué du 3 au 14 mars 2025.

« L'acceptation du PAC ne constitue pas la fin de notre travail », a rappelé le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Josué Rodrigue Ngouonimba, à l'ouverture de la 16^e session ordinaire du CNSAC. Pour le président du comité, l'ensemble des acteurs concernés doit désormais démontrer, de manière concrète, méthodique et vérifiable, la mise en œuvre effective des actions correctives.



Les membres du CNSAC lors des travaux 'DR naces', a déclaré le ministre.

Au-delà des recommandations issues de l'audit, l'ambition est de consolider durablement le système national de sûreté. « Nous devons faire de notre cher pays, la République du Congo, un État disposant d'un système de sûreté solide, efficace, conforme aux normes internationales et capable de répondre durablement à l'évolution des me-

Les travaux de la session ont ainsi abouti à l'adoption de plusieurs délibérations et recommandations. Parmi les principales figure la mise en œuvre effective du PAC afin d'améliorer le niveau de conformité du Congo aux normes de sûreté de l'OACI. Les participants ont également recommandé le lancement d'une campagne na-

tionale de sensibilisation du public aux mesures de sûreté aéroportuaire, la formation des membres du CNSAC à la culture de la sûreté ainsi que la mise en place d'une cellule de réflexion sur la gestion et le financement de la sûreté.

La formation, le renforcement du contrôle de qualité et l'acquisition d'équipements de sûreté de nouvelle génération comptent aussi parmi les priorités. À cela s'ajoute la nécessité de mobiliser les ressources financières indispensables à la mise en œuvre des différentes actions, le budget de sûreté devant tenir compte de ces besoins jugés prioritaires.

Clôturant les travaux, le vice-président du CNSAC, Jean-Louis Osso, a insisté sur le passage des résolutions à leur application effective. « L'objectif est désormais de veiller à la mise en œuvre ef-

fective des résolutions et des délibérations prises ainsi que des actions prévues », a-t-il déclaré.

Pour lui, la réussite du dispositif dépendra de la capacité des différents acteurs à travailler dans un esprit de collaboration, d'objectivité et d'amélioration continue. L'objectif affiché par le gouvernement reste de faire des plateformes aéroportuaires du Congo des espaces sûrs, modernes et conformes aux exigences internationales.

La 16^e session ordinaire du CNSAC s'est achevée sur l'impératif de passer des engagements aux actes. L'enjeu est désormais de traduire les résolutions adoptées en résultats concrets, pour consolider durablement la sûreté aérienne et accompagner le développement de l'aviation civile congolaise.

Gloria Imelda Lossele